Extrait du OIEau

http://www.oieau.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/agence-nationale-pour-la-gestion

Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs - Etude préliminaire à l'opération de vidange et de curage des deux bassins d'orage

Date de mise en ligne : mardi 22 décembre 2015

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

OIEau

L’Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA) dispose, au Centre de Meuse Haute-Marne, d’un laboratoire souterrain qui permet l’étude in situ de la couche argileuse.

Le site du Laboratoire se compose d’installations en surface (locaux administratifs, ateliers, laboratoires et bâtiment d’accueil du public), sur une superficie d’environ 17 hectares, et d’installations souterraines implantées directement dans la couche argileuse. Les eaux usées, les eaux pluviales et les eaux de forage sont collectées et dirigées vers un double bassin de rétention.

Les analyses mensuelles réalisées à l’exutoire du site et dans ces bassins ont montré une augmentation des charges organiques azotées et phosphorées en raison d’un développement important d’algues et de la présence de particules fines en suspension. Suite à un relevé bathymétrique, l’ANDRA a décidé de réaliser la vidange et le curage de ces deux bassins en exploitation depuis 2001.

A la demande d’ANDRA et en intégrant les différentes contraintes, l’**OIEau** a :

- proposé les meilleures techniques pour mener à bien les opérations de vidange, de curage, de ressuyage des boues extraites ainsi que leurs évacuations (chargement, transports et exutoires envisageables) ;
- décrit les aménagements sur les installations qui s’avéraient être nécessaires pour le bon déroulement de l’opération ;
- réalisé un phasage de l’opération avec un planning prévisionnel ;
- estimé les coûts par poste d’opération ;
- effectué le bilan des exigences réglementaires et des démarches administratives à engager pour ce type d’opération ;
- proposé des règles de gestion et des équipements complémentaires permettant d’améliorer la qualité de l’eau en sortie de ces bassins après leur vidange.

Copyright © OIEau